



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES REUNION DU 19 septembre 2019

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez, Lydie Le Lay, Jacques L'Hour, Jean Pierre Héréus et Alain Quéau.

Excusé : Joël L'Anton.

Réunion à Brest ouverture de séance à 17h00.

1° Courriers, courriels :

Passage en revue de tous les courriers et mails reçus depuis le 05 septembre. Les réponses ont déjà été apportées.

La commission accepte le report du match U15 D3 poule D, pour cause de voyage scolaire, entre Us Cléder-Sibiril vs Gj Queffleuth/Pleyber : match remis au 14/12.

D'autres matches sont remis après accord entre les clubs.

2° Championnats :

Une cascade de désistements est arrivée tardivement voire même après le début des championnats. Ce qui entraîne beaucoup d'exempts dans certains groupes. Suite à cette situation très ennuyeuse et très compliquée à cause du développement du nouveau logiciel qu'essaye de mettre en place la Fédération, la commission décide de rédiger un communiqué pour diffusion sur le site

« La commission départementale jeunes regrette les nombreux désistements tardifs alors que les championnats ont débuté. La situation informatique de ce début de saison ne nous permet pas de refaire les groupes. »

A ce propos, Max Gouès fait part de la réponse du responsable de ce projet à la FFF suite à un mail qui lui a été envoyé. C'est affligeant...

LES STATS A 19H00 LE 19/09

	EQUIPES POTENTIELLES	EQUIPES ENGAGEES			
	NBRE	NBRE	EN + EN -	%	
U18	67	23	-44	-66%	+8(-1) U19 en ligue
U17	26	62	36	138%	
U16	101	46	-55	-54%	
U15	35	85	50	143%	
TOTAL	229	216	-13	-6%	

	EQUIPES 18/19 Phase 1	EQUIPES ENGAGEES			
	NBRE	NBRE	EN + EN -	%	
U14	45	60	15	33%	

" + une à venir en 1ère phase bis



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Règlement des championnats :

En U14, Max Gouès se charge de faire publier très rapidement le règlement établi des montées descentes en fin de cette 1^{ère} phase pour démarrer la 1^{ère} phase bis après la Toussaint. Celle-ci comprendra :

- 2 groupes de 6 en D1
- 4 groupes de 6 en D2
- 5 groupes de 6 en D3 des nouvelles équipes étant susceptibles de s'engager dont Gj GPG Plonéis

Pour les U15, U16, U17 et U18, Gilbert Le Gall se charge de proposer les textes correspondants.

3° Groupements, ententes :

Un premier listing des ententes a été établi pour enregistrement sur Foot ????

Réception de la nouvelle convention du Gj Coray Scaër, avis favorable du district, à transmettre à la Ligue pour validation.

Ajout des U13 dans celle du Gj Rives de L'Elorn, avis favorable du district, à transmettre à la Ligue pour validation.

4° Litiges :

Réception d'une note de frais de Gj Bigoudens mentionnant le paiement de l'arbitre pour le match du 14/09 les opposant à Kernével As en U16 D2 poule A. La commission demande à la comptabilité de débiter le compte de l'As Kernével pour créditer celui de Gj Bigoudens du montant payé.

5° Coupes :

Coupes de District : la commission remercie Jean Pierre Héréus et Jacques L'Hour pour le travail effectué à l'élaboration des poules en U15, U16 et U17. Accord sur ces poules. La nouvelle numérotation, imposé par la FFF, sera appliquée. Gilbert Le Gall se charge de la mise en forme pour publication.

Coupe Gambardella Crédit Agricole : Tirage au sort intégral des 11 matches. La commission est en attente de prise de décision et surtout de qui doit la prendre au niveau Ligue, à propos de la rencontre Plonéour vs Quimper Penhars pour laquelle un joueur, doublement averti, n'avait pas de licence valide.

Tirage au sort intégral des 11 matches avec un « ou » voir ci-dessus. Transmission à la Ligue. L'Us Concarneau apparaîtra en tour fédéral.

Clôture de la séance à 19h15 :

Prochaine réunion : date à définir.

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Règlement Championnat des Jeunes (foot à 11) saison 2019-2020

CATEGORIE U14 – PHASE 1

REGLES DE MONTEES ET DESCENTES EN FIN DE 1^{ère} SOUS-PHASE (période septembre et octobre 2019)

Constitution des groupes de D1 de la 2^{ème} sous-phase (période novembre 2019 à vacances scolaires de fin d'année 2019)

Les 3 premiers des 3 groupes de D1 de la 1^{ère} sous-phase (9 équipes) et les premiers des 3 groupes de D2 (3 équipes) soit 12 équipes pour 2 groupes de 6 équipes.

Constitution des groupes de D2 de la 2^{ème} sous-phase (période novembre 2019 à vacances scolaires de fin d'année 2019)

Les premiers des 4 groupes de D3 de la 1^{ère} sous-phase (4 équipes), les 9 descentes de D1 (9 équipes) et les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, et les 2 meilleurs 5^{èmes} en D2 (11 équipes) soit 24 équipes pour 4 groupes de 6 équipes.

Constitution des groupes de D3 de la 2^{ème} sous-phase (période novembre 2019 à vacances scolaires de fin d'année 2019)

Toutes les autres équipes pour 5 groupes de 6 équipes, y compris les nouvelles équipes qui s'engageraient pour cette 2^{ème} sous-phase.

REGLES DE MONTEES ET DESCENTES EN FIN DE 2^{ème} SOUS-PHASE (période novembre 2019 à vacances scolaires de fin d'année 2019)

Montent en Ligue pour la phase 2, les 5 premiers et le meilleur 6^{ème} des 2 groupes de D1 avec la répartition suivante : les premiers et le meilleur 2^{ème} en R1, les autres en R2.

Constitution des groupes de D1 de la phase 2 (période janvier à mai 2020) :

Le moins bon 6^{ème} des 2 groupes de D1 de la 2^{ème} sous-phase ainsi que les 2 premiers et le meilleur 3^{ème} des 4 groupes de D2 (9 équipes) pour un groupe de 10 équipes.

Constitution des groupes de D2 de la phase 2 (période janvier à mai 2020) :

Les 3 moins bons 3^{èmes}, les 4^{èmes} et les 5^{èmes} des 4 groupes de D2 (11 équipes), les premiers des 5 groupes de D3 (5 équipes) pour 2 groupes de 8 équipes.

Constitution des groupes de D3 de la phase 2 (période janvier à mai 2020) :

Toutes les autres équipes pour X groupes de 8 à 10 équipes, y compris les nouvelles équipes qui s'engageraient pour cette phase 2.